



## INDEMNITES D'ARBITRAGE DES MATCHS ACADEMIQUES

### INDEMNITES VERSEES PAR EQUIPE

ARBITRE	RUGBY	FOOTBALL	BASKET	HANDBALL	VOLLEY
Sans formation		5 €	5 €	5 €	5 €
En formation	12 €	12 €	8 €	8 €	8 €
Officiel	20 €	FOOT A 11 15 € FOOT A 8 10 €	10 €	10 €	10 €

**POUR LES ARBITRAGES A VETO - ECL – EML  
LES ARBITRES RECEVRONT 2 EUROS DE PLUS PAR EQUIPE\* EN TANT QUE FRAIS DE TRANSPORT**

**\*Sauf si l'arbitre appartient à l'école où le match se déroule**

# Rhône Alpes Région